

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****N° 30****RAPPORT 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF D'ESTÉREL COTE
D'AZUR AGGLOMÉRATION**

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
8 décembre 2022		33	27	30

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 15 décembre 2022 à 18h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Molière en séance publique sous la présidence de M. Jean CAYRON, Maire.

Etaient présents : M. CAYRON, M. GNERUCCI, M. MASSON, M. BACQUET, Mme LOUISA, M. PRIARONE, Mme PICQ, Mme DEMONEIN, M. BUSNEL, Mme STEINMETZ, M. SAVIO, Mme BOUVARD, M. BENHAMOU, Mme LELEU, Mme TESSONNEAU, M. MERIMECHE, M. BESSERER, M. LEMAITRE, Mme SCHWALLER, Mme METIVIER, Mme LEGRAND, M. FABRE, M. DAMO, M. FLECHE, Mme SUCHET, M. TISSIER, M. GUÉRIN.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Isabelle NOURI à M. Yoann GNERUCCI, Mme Marie-Line BIANCHI à M. Christian BESSERER, M. Olivier COUTANT à M. Ken TISSIER.

Absents : M. LUCHINI, Mme AUZOLAT, Mme ICHARD.

Secrétaire de séance : M. Elio DAMO

Madame BOUVARD soumet aux membres du Conseil Municipal le rapport suivant :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. le Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération (ECAA) a adressé le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif et non collectif d'ECAA aux cinq communes membres.

Ce rapport annuel 2021, joint en annexe de la présente délibération, fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal.

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Le Conseil Municipal :

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif de Estérel Côte d'Azur Agglomération, joint en annexe de la présente délibération.

ROQUEBRUNE SUR ARGENS, 15 décembre 2022



Le Maire,
Jean CAYRON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).

le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

RPQS Ass. 2021

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2021

COMPETENCE ASSAINISSEMENT

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DELL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Nota :

Ce dossier a été réalisé sur la base des Rapports d'Activité du Déléguataire VEOLIA as pour cinq collectivités y compris le Quartier du Trayas.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

La complexité de ce travail réside sur la présentation de données complexes, disparates et variées afin de rendre ces dernières accessibles mais également comparables eu égard une grande diversité des secteurs concernés (tailles des communes, nombres de clients, types de contrats,...).

En cas de besoin, la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur reste à votre pleine et entière disposition pour tout complément d'information et/ou correction.

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

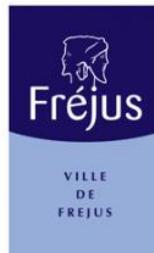
Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

5 COMMUNES RASSEMBLEES EN 1 AGGLOMERATION



Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION



PREAMBULE

Page 5

1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION

Page 7

**2 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE
DSP DE FREJUS / St RAPHAEL**

Page 9

**3 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE
DSP DE PUGET SUR ARGENS**

Page 22

**4 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE
DSP DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS**

Page 28

**5 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE
REGIE DES ADRETS DE L'ESTEREL**

Page 38

6 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE

Page 39

7 – LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COMMUNE PAR COMMUNE

Page 40

8 – LES CHIFFRES CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT

Page 50

**9 – LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE
DSP DE FREJUS / St RAPHAEL
DSP DE PUGET SUR ARGENS
DSP DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS**

Page 59

10 – LE BUDGET ANNEXE CAVEM CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT

Page 62

11 – LE SERVICE AUX ADMINISTRES DE LA CAVEM

Page 63

PREAMBULE

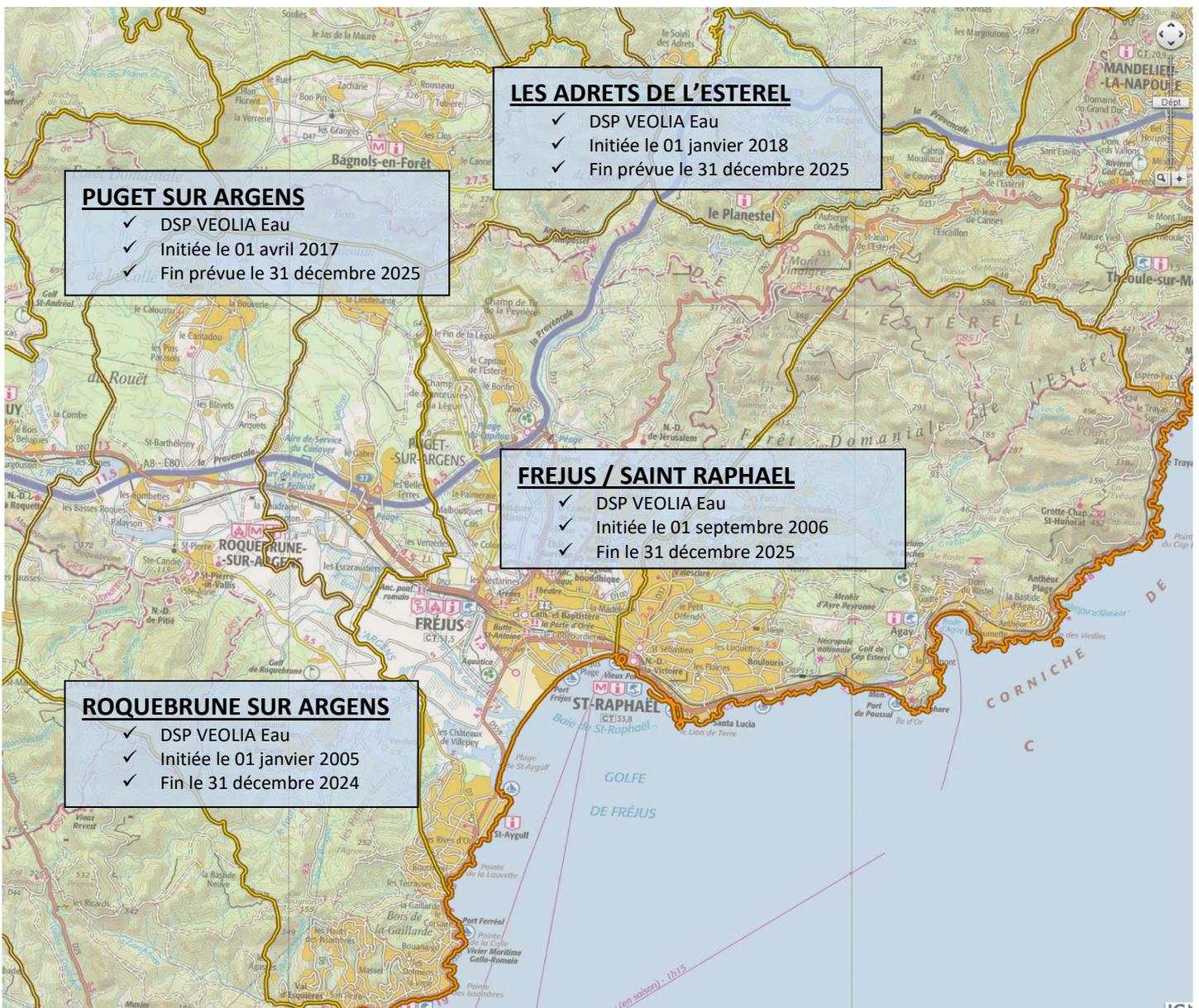
083-200035319-20221005-DE1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Depuis le 1^{er} janvier 2013 le Territoire de la Estérel Côte d'Azur Agglomération est composé des cinq communes suivantes :

- Les ADRETS de l'Estérel
- FREJUS
- PUGET sur Argens
- ROQUEBRUNE sur Argens
- SAINT RAPHAEL

La collecte, le transfert et le traitement de l'Assainissement s'effectue sous plusieurs formes :

- Une Délégation de Service Public (DSP) concédée à VEOLIA Eau /CMESE, pour les communes de Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et les Adrets de l'Estérel. Le Contrat de la commune des Adrets-de-l'Estérel a débuté le 1^{er} janvier 2018.
- Les contrats de DSP s'arrêtent fin 2024 pour Roquebrune sur Argens et fin 2025 pour les 4 autres communes d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.



AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Remarque :

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

L'année 2013 a vu la création d'un service dédié au suivi et contrôle des Délégations de Services Publics et plus spécifiquement au suivi de VEOLIA Eau / CMESE dans le quotidien de ses missions et engagements liés par les contrats de DSP.

Le service DSP s'est renforcé avec l'arrivée, d'une personne chargée de la facturation de la Participation Financière à l'Assainissement Collectif de Fréjus.

Le service technicien du service Eau/Assainissement de Estérel Côte d'Azur Agglomération a ainsi la charge du contrôle des opérations d'exploitation, du programme de renouvellement réalisé par le délégataire et des demandes des communes et de leurs administrés.

Ce travail, effectué en partenariat avec le délégataire, permet notamment de s'affranchir de tout désordre présent et/ou à venir.

Le quartier du Trayas Littoral a été intégré au contrat de DSP Fréjus Saint Raphael.

1. PRESENTATION GENERALE DE ESTEREL COTE D AZUR AGGLOMERATION

1. 1. Données Générales

Quelques chiffres clés afin de pouvoir se représenter le territoire et les spécificités de cette compétence assainissement :

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (Attention il y a 4 contrats distincts) le Quartier du Trayas inférieur est intégré au contrat Fréjus St Raphael				

Superficie	102.3 km ²	89.6 km ²	26.9 km ²	106.1 km ²	22.3 km ²
Nombre d'habitants	54623 (2020)	36231 (2020)	8218 (2021)	14 815 (2020)	2 839 (2021)

Nombre	35 201		3 382	9 330	589
Nombre de branchements	26 745		1 949	6 219	573
Km de réseau	400kms		64,4 kms	203,8 kms	10,9 kms
Postes de relèvement	118 unités		8 unités	32 unités	1
Station d'épuration	Fréjus Reyran St Jean de Cannes	Agay	(aucune : rejet dans celle de Fréjus Reyran)	Planets (Centre village) Gaillarde (Les Issambres)	Pré Vert (en bas du village) Eglise (quartier église)
Volumes traités(m3)	8 973 042		804 293 (traités au Reyran)	1 551 489 (dont 229,4883 m ³ traités au Reyran)	83 772

Comme particularité il y a lieu de retenir :

- La Commune de Puget-sur-Argens ne possède pas de station d'épuration et rejette ses eaux usées à la Station d'Épuration (STEP) de Fréjus-Reyran.
- La commune de Roquebrune-sur-Argens procède de même avec une petite partie de son réseau (secteur situé au quartier dit « Château de Villepey ») qui se rejette vers la STEP de Fréjus-Reyran.
- Enfin la commune de Saint-Raphaël a son quartier du Trayas desservi par un réseau de 4,5 km (4 283 m de canalisations Ø200 et 260 m de canalisations Ø160) géré par VEOLIA au titre du contrat de DSP Fréjus Saint Raphael depuis le 1^{er} janvier 2020.

1. 2. Le Patrimoine de la collectivité

➤ Constitution et gestion du service :

Les volumes collectés sont traités aux usines de dépollution du Reyran, d'Agay et de Saint-Jean de Cannes pour les communes de Puget, Fréjus et Saint-Raphaël. Pour la Commune de Roquebrune, les volumes collectés sont traités aux usines du Reyran, de la Gaillarde et des Planets.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a trois DSP bien distinctes)				Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE

Nombre abonnés	2020	34 671	3 344	9 208	588
	2021	35 201	3 382	9 330	589
	Var. %	1,53%	1,14%	1,32%	0,17%

Nombre branch.	2020	26 736	1 948	6 210	572
	2021	26 745	1949	6219	573
	Var. %	0,03%	0,05%	0,14%	0,17%

Km de réseau	2020	397,8	64,1	203,1	10,928
	2021	400	64,433	203,8	10,894
	Var. %	0,55%	0,5%	0,3%	-0,3%

Postes de relèv.	2020	118	8	31	1
	2021	118	8	32	1
	Var.	0,00%	0	3,23%	0

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE

Reçu le 22/12/2022

		2020	8 591 384	727 621	1 391 272	74 668
Volumes	2021	8 973 042		804 293	1 551 489	83 772
traités	var.					
(m3)	%	4%		11%	12%	12%

Volumes facturés (m3)	2020	7 403 192	634 451	1 446 255	86 082
	2021	7 325 031	679 537	1 573 493	89 995
	Var. %	-1%	7%	9%	5%

2. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT LES COMMUNES DE FREJUS – St RAPHAEL



Les communes de FREJUS et St RAPHAEL sont liées par une Délégation de Service Public commune depuis 2006. Ce dernier prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Il comprend également une partie spécifique concernant les renouvellements des divers ouvrages de la collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement patrimonial, fonctionnel et accidentel).

Ce contrat a fait l'objet de 3 avenants en 2012 portant sur :

- Mise à jour de l'inventaire des biens confiés au fermier ;
- Installation SIG ;
- L'accès aux données d'autosurveillance ;
- Convention facturation redevance Assainissement ;
- La création de nouveaux tarifs ;
- Charges d'exploitation supplémentaires depuis la prise en charge de nouveaux ouvrages liées aux travaux d'extension de la STEP d'Agay (St RAPHAEL) et de celle du Reyran (FREJUS) ;
- Révision rémunération du fermier

En 2013, un quatrième avenant a été signé entre la CAVEM et la CMESE. Celui-ci prenait en compte la transformation de la CAFSR en CAVEM et a notamment incorporé plusieurs ouvrages dans le contrat dont le délégataire a maintenant la charge d'exploitation.

AR Prefecture

En septembre 2016, un cinquième avenant a été incorporé au contrat. Celui-ci a pour objet de confier au Fermier le financement, la réalisation, et l'exploitation d'une unité de gestion des boues et d'une unité de valorisation du biogaz sur le site de la Station d'Épuration du Reyran.

083-218304075-20221215-DE11512202330-DE
Reçu le 22/12/2022

En 2018, l'avenant 6 prenait en compte une baisse de tarif pour la prise en compte d'aides de l'Agence de l'Eau pour des travaux de renouvellement concernant les travaux d'assainissement liés à la lutte contre les eaux parasites : années 2018 -2019.

L'avenant 7, en 2018, intégrait l'évolution du régime fiscal au regard de la TVA ainsi que la prise en compte de l'écart de subventions prises en compte dans l'avenant 6 et l'aide définitive de l'Agence de l'Eau.

L'avenant 8 , signé en 2019 , avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2020, prend en compte :

- L'intégration du quartier du Trayas à la DSP assainissement
- L'intégration des désodorisations PR Porte des Gaules, Reyrannet, PR PALUD
- La suppression des désodorisations PR Mistral et "PR DDE
- La prise en charge des transport et traitement des refus de dégrillage et sables des STEP de la CAVEM
- La réalisation d'analyses quotidiennes des eaux de baignades sur juillet et aout des 23 plages de Fréjus et St Raphael
- La suppression des analyses RSDE (cf avenant 2)

L'avenant 9, signé en 2020, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2021, prend en compte :

- L'intégration des équipements du diagnostic permanent
- Le renouvellement des 3 dégrilleurs de la STEP du REYRAN
- La mise en conformité des machines sur les STEP REYRAN et AGAY

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 90 854 habitants de Fréjus et St Raphaël.

Le service est doté de **118** postes de relèvement, de **400** kms de réseaux Eaux Usées et de **26 745** Branchements.

Les effluents sont traités sur les stations d'épuration de :

- St Jean de Cannes
- Agay
- Le Reyran

Début du contrat : 01/09/2006

Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ◆ Linéaire de réseau curé **52 233** ml
- ◆ Linéaire inspecté par caméra **3 516** ml
- ◆ Linéaire test à la fumée **6 900** ml

- ◆ Nombre d'obstructions sur canalisations : **146**

- ◆ Nombre d'obstructions sur branchements : **131**

- ◆ Taux d'obstruction :
 - Réseau / km de réseau : **0,37**
 - Branchements / 1000 brts : **4,9**



Les chiffres du service

- ◆ **35 201** clients
- ◆ **7 325 031** m³ Facturés

M³ Traités :

- ◆ St Jean de Cannes : **60 121** m³
- ◆ Agay : **705 271** m³
- ◆ Reyran : **8 207 650** m³
- ◆ FMV Reyran : **5 538** m³

Quantité de boues évacuées :

- ◆ St Jean de Cannes : **200** m³
- ◆ Agay : **556** Tonnes
- ◆ Reyran : **6 227** Tonnes

Votre contact

- ◆ Directeur TERRITOIRE : Louis PEROT

2.1. Les Indicateurs Réglementaires

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[D201.0]	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	90 854
[D203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Déléataire	1 725,0 t MS
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Déléataire	1,98 Euro/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Déléataire (2)	105
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Déléataire	100 %
[P207.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	81
[P207.0]	Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	9 126
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Déléataire	0 u/1000 habitants
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Déléataire	7,25 u/100 km
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,40 %
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Déléataire	100 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Déléataire	0,52 %
[P258.1]	Taux de réclamations	Déléataire	6,50 u/1000 abonnés

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

083-218301075-20221021-ET-DE-1510202230-DE
 Reçu le 22/12/2022

	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)*	Déléataire	100,0 %
LA GESTION DU PATRIMOINE		
	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Déléataire	26 745
Nombre de branchements eaux pluviales	Déléataire	0
Nombre de branchements neufs	Déléataire	9
VP.077 Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	399 997 ml
Nombre de postes de relèvement	Déléataire	118
Nombre d'usines de dépollution	Déléataire	3
Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Déléataire	394 800 EH
COLLECTE DES EAUX USEES		
	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Nombre de désobstructions sur réseau	Déléataire	277
Longueur de canalisation curée	Déléataire	52 233 ml
LA DEPOLLUTION		
	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Volume arrivant (collecté)	Déléataire	9 354 896 m ³
VP.176 Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Déléataire	4 493 kg/j
Charge moyenne annuelle entrante en EH	Déléataire	74 890 EH
Volume traité	Déléataire	8 973 042 m ³
L'EVACUATION DES SOUS-PRODUITS		
	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Masse de refus de dégrillage évacués	Déléataire	195,6 t
Masse de sables évacués	Déléataire	20,5 t
Volume de graisses évacuées	Déléataire	19,0 m ³
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION		
	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Nombre de communes desservies	Déléataire	2
VP.056 Nombre total d'abonnés (clients)	Déléataire	35 201
- Nombre d'abonnés du service	Déléataire	35 200
- Nombre d'autres services (réception d'effluent)	Déléataire	1
VP.068 Assiette totale de la redevance	Déléataire	7 325 031 m ³
- Assiette de la redevance des abonnés du service	Déléataire	7 325 031 m ³

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

* la conformité réglementaire des rejets (directive européenne) n'est à présent plus évaluée (voir paragraphe « L'efficacité du traitement » de ce document).

2.2. Données complémentaires

	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU		
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Déléataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Déléataire	80 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Déléataire	Oui
Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Déléataire	Oui
LES CERTIFICATS		
	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Déléataire	En vigueur
Réalisations des analyses par un laboratoire accrédité	Déléataire	Oui

L'année 2021 ayant été une année légèrement plus pluvieuse que 2020 (+2.24%), les volumes traités par les STEPS REYRAN, AGAY et St JEAN DE CANNES sont passés de 8 591 384 à 8 973 042m³ soit une hausse de 4.5%.

2. 3. 1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P202.2].

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2019 est de :
Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 105

Détails :

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Valeur si pas de seuil
ICGPR Existence d'un plan des réseaux	10
ICGPR Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5
ICGPR Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15
ICGPR Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15
ICGPR Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	0
ICGPR Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10
ICGPR Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10
ICGPR Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10
ICGPR Localisation des autres interventions	10
ICGPR Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10
ICGPR Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10
Total :	105

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE

Reçu le 22/12/2022

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2021, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,61%.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la CAVEM et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2eme ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2017	2018	2019	2020	2021
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,44%	0,53%	0,52%	0,57%	0,61%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	387 885	389 396	395 290	397 793	399 997
Longueur renouvelée totale (ml)	2024	3105	1630	2988	2363

2. 3. 2. Les événements majeurs

Fonctionnement :

- Station d'épuration d'Agay :



Le niveau de performance requis est atteint tout au long de l'année 2021.

Bon fonctionnement du système de traitement durant l'année.

Pour l'année 2021, les points suivants sont à noter :

- Le niveau de performance requis a été atteint tout au long de l'année.
- Aucune nuisance extérieure olfactive n'a été relevée.

Les événements pluvieux impactent notablement sur les débits entrants dans le système de traitement comme le montre le graphe ci-après. L'on peut noter, par exemple, que lors de l'événement pluvieux du 1er au 4 janvier, le volume entrant sur la station d'épuration a été supérieur à 10 000 m³/j avec un volume max à 12 088 m³/j le 1^{er} janvier alors que le volume de référence de la station est de 6 968 m³/j. Durant l'année 2021 le débit de référence de la station d'épuration d'Agay a donc été dépassé 4 fois.

La lutte contre les apports d'eaux pluviales dans les réseaux de collecte EU reste un enjeu crucial tant d'un point de vue du fonctionnement de la station d'épuration que d'un point de vue réglementaire tel que défini dans l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015.

Rappelons que lors de ces événements la station de traitement est considérée comme étant dans des situations inhabituelles pour son fonctionnement.

Le percentile 95 calculé à partir des données d'autosurveillance des 5 dernières années (période 2017-2021) s'établit à 3 905 m³/j. Il ne dépasse donc pas le débit de référence fixé dans l'arrêté préfectoral d'autorisation de la station d'épuration d'Agay (6 968 m³/j) pour la période considérée.

PM : « Débit de référence » tel que défini dans l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif :

Débit journalier associé au système d'assainissement au-delà duquel le traitement exigé par la directive du 21 mai 1991 susvisée n'est pas garanti. Conformément à l'article R. 2224-11 du code général des collectivités territoriales, il définit le seuil au-delà duquel la station de traitement des eaux usées est considérée comme étant dans des situations inhabituelles pour son fonctionnement. Il correspond au percentile 95 des débits arrivant à la station de traitement des eaux usées (c'est-à-dire au déversoir en tête de station).

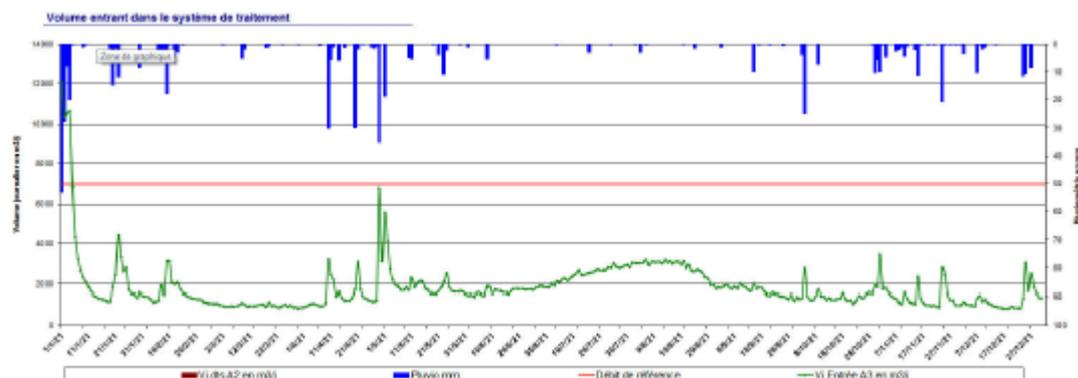
RSDE : La limitation des rejets et des émissions des substances dangereuses fait partie intégrante de la Directive Cadre sur L'Eau. La note technique du 12 août 2016 du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer s'inscrit dans ce cadre en reprenant les objectifs de recherche et réduction des substances dangereuses dans les systèmes d'assainissement. Cette note technique décrit les nouvelles modalités d'analyse des molécules en entrée et en sortie des Stations de Traitement des Eaux Usées dépassant 10 000 EH (capacité nominale) et détaille le calendrier des campagnes d'analyses à réaliser.

En complément des campagnes régulières d'analyses, la note technique du 12 août 2016 confère la responsabilité au Maître d'Ouvrage du réseau de collecte de réaliser un diagnostic visant à identifier les sources potentielles des substances dangereuses identifiées significativement en entrée et/ou sortie de station et à proposer les actions correctives envisagées pour les réduire.

Ces évolutions réglementaires ont entraîné la rédaction d'un arrêté préfectoral complémentaire en date du 29 juin 2018 afin d'inclure les dispositions prévues dans la note technique du 12 août 2016.

Conformément aux dispositions prévues dans cet arrêté, Estérel Côte d'Azur Agglomération prévoit de faire réaliser la campagne de mesure sur les eaux d'Entrée, de Sortie de la station d'épuration en 2022.

Par ailleurs, la Police de l'eau doit statuer sur la significativité des éventuelles substances identifiées pour lancer un diagnostic amont complémentaire afin de permettre une meilleure compréhension des émissions observées et d'identifier des actions de réduction.



AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le



ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

Station d'épuration du Reyran :

Le niveau de performance requis est atteint pour l'année 2021.

Bon fonctionnement du système de traitement durant l'année.

Les évènements pluvieux impactent significativement sur les débits entrants dans le système de traitement comme le montre le graphe ci-après. Le volume de référence de la station d'épuration fixé dans l'arrêté préfectoral de rejet à 46 573 m³/j a ainsi été dépassé 9 fois durant l'année 2021 avec un volume entrant max enregistré le 1^{er} janvier de 82 464 m³/j.

Rappelons que lors de ces évènements la station de traitement est considérée comme étant dans des situations inhabituelles pour son fonctionnement.

Précisons que le percentile 95 calculé à partir des données d'autosurveillance des 5 dernières années (période 2017-2021) s'établit à 47 930 m³/j. Il est donc légèrement au-dessus du débit de référence de la station d'épuration du Reyran (46 573 m³/j) alors que la charge brute de pollution organique entrante s'établit à 34% de la charge nominale de la station d'épuration ce qui montre bien l'impact des eaux claires parasites sur la charge hydraulique de la step.

Rappelons qu'au regard de l'impact lié à l'intrusion des eaux claires parasites de temps de pluie sur le nombre de déversement et sur le débit de référence, les Services de l'Etat peuvent exiger de la collectivité une mise en conformité du système de collecte comme du système de traitement. Dans l'attente le système d'assainissement serait déclaré non conforme en performance au titre de la DERU.

La lutte contre les apports d'eaux pluviales dans les réseaux de collecte EU revêt donc un enjeu crucial tant d'un point de vue du fonctionnement de la station d'épuration que d'un point de vue réglementaire tel que défini dans l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015.

PM : « Débit de référence » tel que défini dans l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif :

Débit journalier associé au système d'assainissement au-delà duquel le traitement exigé par la directive du 21 mai 1991 susvisée n'est pas garanti. Conformément à l'article R. 2224-11 du code général des collectivités territoriales, il définit le seuil au-delà duquel la station de traitement des eaux usées est considérée comme étant dans des situations inhabituelles pour son fonctionnement. Il correspond au percentile 95 des débits arrivant à la station de traitement des eaux usées (c'est-à-dire au déversoir en tête de station).

RSDE : La limitation des rejets et des émissions des substances dangereuses fait partie intégrante de la Directive Cadre sur l'Eau. La note technique du 12 août 2016 du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer s'inscrit dans ce cadre en reprenant les objectifs de recherche et réduction des substances dangereuses dans les systèmes d'assainissement. Cette note technique décrit les nouvelles modalités d'analyses des molécules en entrée et en sortie des Stations de Traitement des Eaux Usées dépassant 10 000 EH (capacité nominale) et détaille le calendrier des campagnes d'analyses à réaliser.

En complément des campagnes régulières d'analyses, la note technique du 12 août 2016 confère la responsabilité au Maître d'Ouvrage du réseau de collecte de réaliser un diagnostic visant à identifier les sources potentielles des substances dangereuses identifiées significativement en entrée et/ou sortie de station et à proposer les actions correctives envisagées pour les réduire.

Ces évolutions réglementaires ont entraîné la rédaction d'un arrêté préfectoral complémentaire en date du 29 juin 2018, afin d'inclure les dispositions prévues dans la note technique du 12 août 2016.

Conformément aux dispositions prévues dans cet arrêté, Estérel Côte d'Azur Agglomération prévoit de faire réaliser la campagne de mesure sur les eaux d'Entrée, de Sortie de la station d'épuration en 2022.

Par ailleurs, la Police de l'eau doit statuer sur la significativité des éventuelles substances identifiées pour lancer un diagnostic amont complémentaire afin de permettre une meilleure compréhension des émissions observées et d'identifier des actions de réduction.

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Volume entrant dans le système de traitement

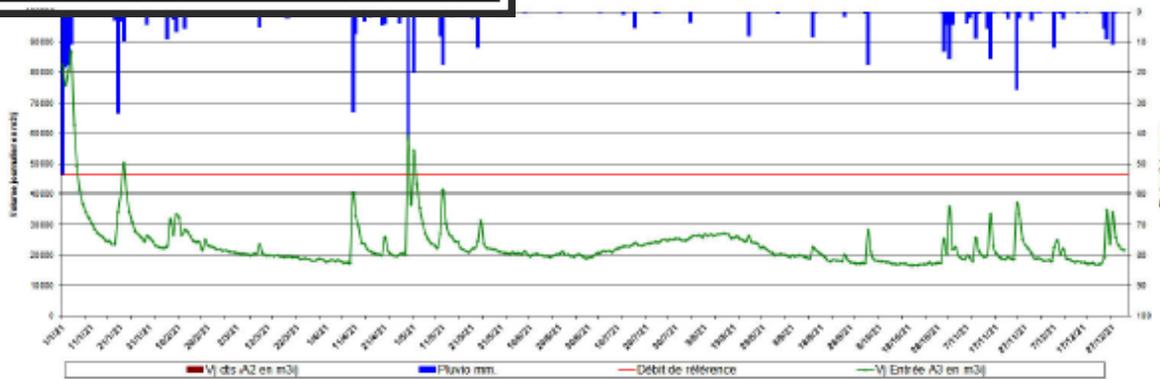
Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE



Valorisation du Biogaz

Après près de 3 ans de fonctionnement, le bilan de l'unité de digestion et de valorisation du biogaz de la station d'épuration est très positif.

En 2021 l'unité de valorisation de biogaz a produit 780 000 Nm³ soit 8 400 000 kWh

Par ailleurs, la digestion des boues a permis de réduire la quantité de boues à évacuer. Ainsi 60 rotations de camions-bennes de 44 T ont été évitées.



AR Prefecture

STATION D'ÉPURATION DE SAINT JEAN DE CANNES :

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE

Reçu le 22/12/2022

Le niveau de performance a été atteint tout au long de l'année 2021. Il a été réalisé 12 bilans d'auto-surveillance.

Bon fonctionnement du système de traitement durant toute l'année.

Poste de relèvement

➤ Incidents ou pannes

En 2021 il n'y a pas eu d'incidents ou pannes signalés à Estérel Côte d'Azur Agglomération et à la Police de l'Eau sur les postes de relèvement.

➤ Dégradations et incivilité

En 2021, comme les autres années, certains ouvrages de Estérel Côte d'Azur Agglomération ont été tagués.

➤ Travaux à programmer sur les ouvrages

cf tableaux joints en annexe

Le manuel d'autosurveillance doit être rédigé.

AR Prefecture
STATION D'ÉPURATION DU REYRAN :

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE

Reçu le 22/12/2022
Défense incendie

La défense incendie de la station du Reyran doit être renforcée. Un premier tronçon de canalisation DN250 au voisinage immédiat de la step et le passage en fonçage sous la Grande Garonne ont été réalisés. Le tronçon permettant le raccordement au réseau Eau potable situé au niveau de la D559 doit être effectué. Par ailleurs, il convient de réaliser, dans l'enceinte de la station, un réseau de défense incendie cohérent avec l'étendue des surfaces à défendre. Nous vous transmettrons une proposition de travaux visant à répondre à cette problématique importante.

Problèmes en suspens :

- Des traces anormales de corrosion sont constatées sur l'ensemble des équipements métalliques situés au niveau 0 de la zone d'entrée du bâtiment Densadeg-Biofors, à partir des cuves de stockage de chlorure ferrique et jusqu'à la galerie des Biofors. Cette corrosion touche les garde-corps aluminium, les châssis acier des coffrets de dosage et de commande, les châssis inox des tamis et les canalisations inox de la galerie des Biofors. La cause possible de ces dégradations est un déficit de ventilation. Pour confirmer cela, il conviendrait de réaliser une étude spécifique dans le bâtiment «DENSADEG – BIOFORS» afin de dimensionner une ventilation permettant de limiter les concentrations des substances occasionnant actuellement une rouille importante sur les installations.

Les portes des locaux techniques, fournies par DGT, devaient être remplacées par le constructeur. Ce point ayant fait l'objet d'une réflexion dans le cadre du marché de construction, il est urgent de remplacer prioritairement les doubles portes d'accès aux bâtiments prétraitement et Densadeg-Biofors.

Le skydôme situé au-dessus des dégrilleurs est à remplacer. Il n'a pas pu être remonté suite au renouvellement des dégrilleurs compte tenu de son état de corrosion. Il est à noter que le dispositif de désenfumage associé a dû être neutralisé.

- Des fissures au sol ont été relevées dans l'atelier et le magasin avant la réception des ouvrages construits par DGT.

- De même les nuisances olfactives importantes constatées dans les locaux « nobles » et identifiées au niveau de l'évacuation des condensats des climatiseurs reste un point non corrigé dans le cadre des travaux de construction.

PM :

Les barrières automatiques situées de part et d'autre du pont bascule ne sont pas opérationnelles. Ces équipements n'ont pas été mis en service par l'entreprise Degrémont.

**AR Préfecture
STATION D'ÉPURATION D'AGAY :**

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 28/12/2022

Problèmes en suspens :

Le 22 juillet 2020, la rupture de l'alimentation électrique HTA du réseau de distribution électrique, qui a concerné une grande partie du quartier d'Agay et consécutivement la détérioration de la carte de régulation de l'alternateur d'un des 2 GE de la step ont eu pour conséquence un déversement, via le déversoir d'orage, dans le canal situé sous la D559 aboutissant sur la plage du Pourousset.

De l'analyse de cet évènement il en est notamment ressorti qu'il serait sécuritaire de pouvoir mailler électriquement les 2 GE qui équipent la station d'épuration, chacun aujourd'hui ne secourant qu'une partie distincte de l'installation. Ce maillage permettrait, associé à un délestage des équipements non stratégique, d'assurer le relevage des effluents et leurs traitements sans altération de la qualité du rejet, à partir d'un seul GE.

Nous vous avons soumis à cet effet une proposition de travaux de sécurisation de l'alimentation électrique de la station d'épuration.

Projets en perspectives

- STATION D'ÉPURATION D'AGAY :

La commune de Saint-Raphaël et Estérel Côte d'Azur agglomération projette de fournir de l'eau traitée pour irriguer le golf de CAP ESTEREL. Les enjeux du projet sont de supprimer les apports en eau potable et de compenser les volumes par la fourniture d'une eau traitée venant de la station d'épuration d'Agay.

La qualité de l'eau à respecter pour l'irrigation d'un golf est de qualité « A » définie dans l'arrêté ministériel du 25 juin 2014 rappelée ci-dessous :

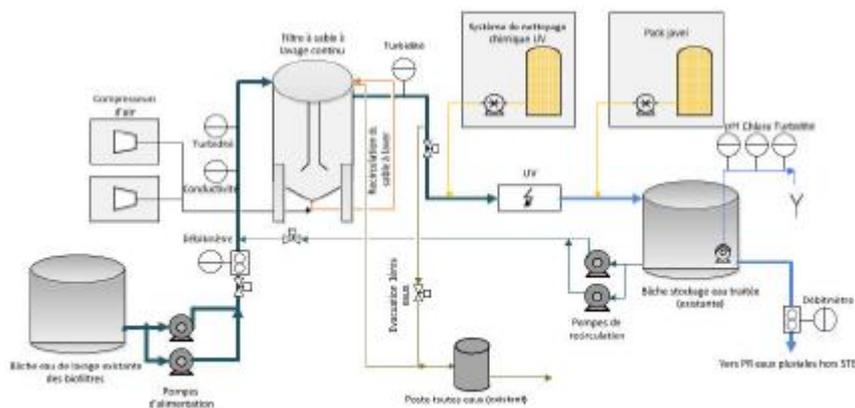
Paramètres	Niveaux de qualité sur les eaux usées traitées (arrêté du 25 juin 2014)			
	A	B	C	D
MES (mg/l)	< 15	Voir décret sur les eaux usées		
DCO (mg/l)	< 60	Voir décret sur les eaux usées		
Entérocoques	> 4	> 3	> 2	
Phages ARN (log)	> 4	> 3	> 2	> 2
BASR (log)	> 4	> 3	> 2	> 2
E.coli (UFC/100 ml)	< 250	< 10 000	< 100 000	*

Une unité de traitement tertiaire doit être mise en œuvre sur la station d'épuration pour atteindre le niveau de qualité requis.

Le débit de pointe horaire de production sera de 50 m3/h.

La filière de l'unité de traitement tertiaire à réaliser sera composée d'un filtre à sable, d'un réacteur UV et d'une injection de chlore suivant le schéma de principe ci-après.

Un appel d'offre a été lancé par Estérel Côte d'Azur Agglomération en novembre 2021.



AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Incidents ou pannes

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

En 2021, nous avons signalé à Estérel Côte d'Azur Agglomération et à la Police de l'eau l'incident suivant :

25/07/2021: vers 11h30, débordement d'un branchement d'eaux usées sur un tronçon de collecteur privé, Saint Raphaël à proximité du 1 Chemin de la Palmeraie.

RESEAUX :

- **Curages des réseaux**

Pour l'année 2021, la répartition du curage des réseaux a été la suivante (pour 52.3kms):

- **Fréjus : 30.7kms**
- **Saint Raphael : 21.6kms**
- **Inspections vidéo : 3.513kms**
 - **Fréjus : 2.501kms**
 - **Saint Raphael : 1.012kms**
- **Tests à la fumée : recherche d'eau parasite : 7.1kms**

La méthodologie employée pour définir ces tronçons est basée comme suit :

- Curage préventif systématique basé sur les points noirs généralement liée à une faible pente du collecteur avec comme exemple non exhaustif :

Points sensibles des réseaux :

- Port Fréjus
- Avenue Tassigny à Fréjus. Ce réseau, réhabilité courant 2008, n'a toujours pas été transféré officiellement au patrimoine affermé. Il présente toutefois de nombreuses malfaçons connues (tampons dégradés, contre-pente importante...) qui doivent être traitées sous la responsabilité du gestionnaire avant toute demande de rétrocession.
- Rue Thiers
- Plage du Veillat à Saint Raphaël. Les regards de visite de ce collecteur étant dans les commerces de surcroît ouvert uniquement durant la saison estivale, son exploitation notamment curative est rendu très complexe. Un dévoiement de ce réseau sous le piétonnier est à réaliser.
- Avenue Musset

les réseaux de transport d'eaux usées en béton armé sur 6750ml dont les tronçons prioritaires sont les suivants :

- Liaison gravitaire diam 600 PR Beau rivage/ Pr Pédégat : 340ml
- Liaison gravitaire diam 500 Pr Pédégat / Pr Cougourdier : 550ml
- Liaison gravitaire diam 700 et diam 600 Pr Cougourdier /Pr Central DDE : 750ml
- Liaison gravitaire Pr Central DDE / Pr Aerodrome : 940ml
- Avenue de Provence
- Avenue du 8 mai 1945

AR Prefecture

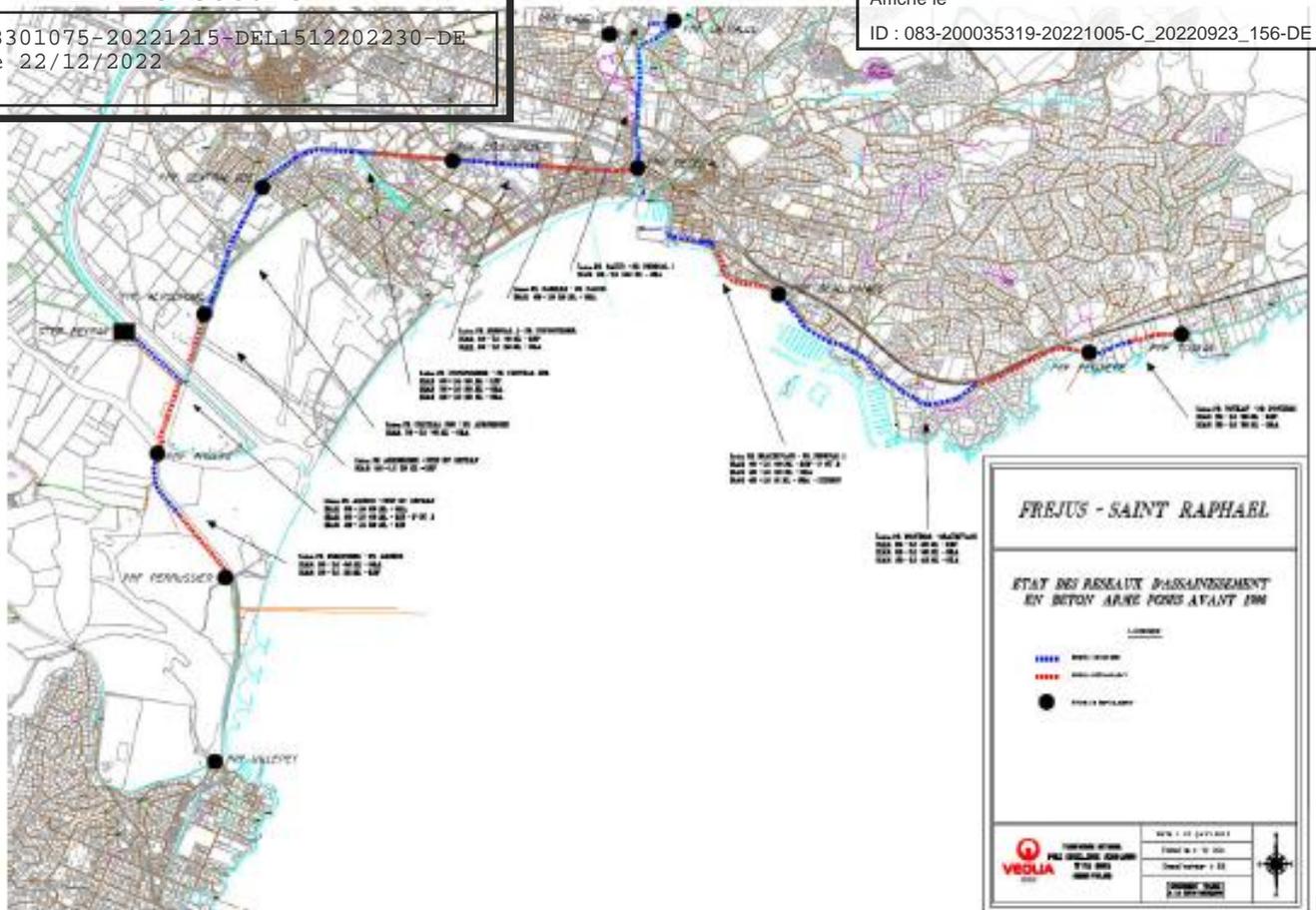
083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

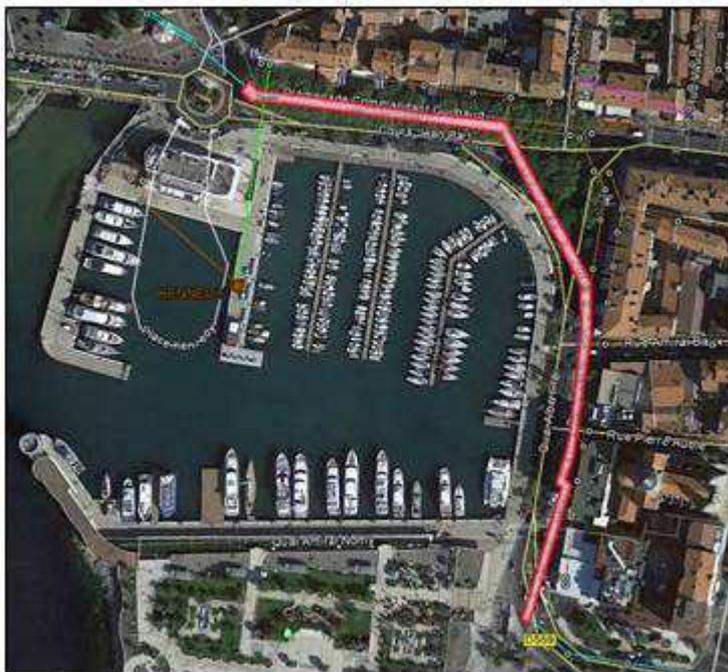
Affiché le

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE



Photos des réseaux de ce type qui se sont effondrés

En 2015 : Quai Guilbaud – Saint Raphael,



AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Un total de 119 mètres de réseau a été renouvelé sur ce secteur en 2016

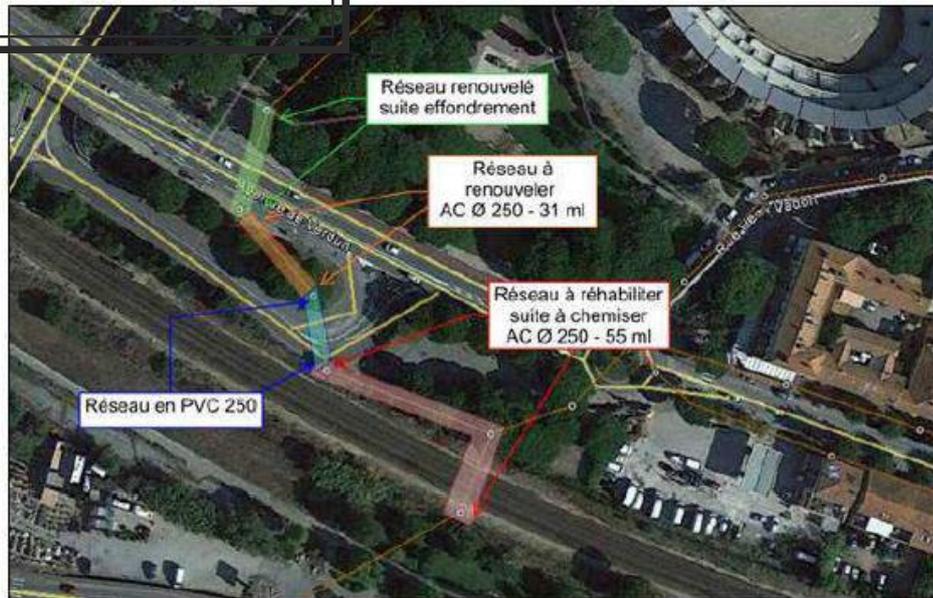
Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLO

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE



En 2018 secteur Pr Argens à Fréjus



Le chantier de renouvellement PR Perussier – PR Argens a été réalisé en 2020.

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

AR Prefecture083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le



ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

Réseaux et branchements :

	Patrimoine						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Longueur total de réseau (en ml)	374 577	376 706	378 419	389 396	397 793	399 997	0,55%
Canalisation gravitaires	336 865	338 994	340 702	346 974	352 707	354 648	0,55%
Canalisation en refoulement (en ml)	37 712	37 712	37 712	42 422	45 086	45 349	0,58%
	Branchements						
Nombre de branchements	26 495	26 524	26 544	26 659	26 736	26 745	0,03%
	Ouvrages Annexes						
Nombre de regards	9 861	9 918	9 936	10 098	10 472	10 846	3,57%
Nombre de déversoirs d'orage	15	16	16	16	14	14	0,00%

Programme de renouvellement contractuelCanalisations

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Estérel Côte d'Azur Agglomération

Programme de travaux réalisés

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

ASSAINISSEMENT

FRÉJUS / SAINT RAPHAËL											
Emplacement des travaux	CANALISATION								Branches	Regards	Montants réalisés Euros
	160 PVC	200 PVC	200 Acier	250 PVC	400	500 FONTE	500 PEHD	600 FONTE			
21-CAFSR REFOULEMENT ARGENS EU						385	Chemisage				353 650,84
21-CAFSR AVENUE DU MARECHAL JUNI EU		272							9	9	159 245,58
21-CAFSR 600 COTY EU								105			126 641,28
21-CAFSR AVENUE AUSTERLITZ		368		Chemisage					25	10	203 002,60
21-CAFSR QUAI D'OCTAVE EU			130								52 266,12
Ren. accidentel CA EU	13								15	44	183 772,15
Total	13	630	130	0	0	385	0	105	49	63	1 078 678,67
Total : 1 263 m											

Renouvellement

2021

	Programme 2021	Réalisé 2021
Renouvellement Patrimonial		
Réseaux	905 294	894 806
Unités Techniques	929 549	1 128 009
Total Patrimonial	1 834 843	2 022 815
Renouvellement Fonctionnel		
Réseaux		
Unités Techniques	807 772	733 230
Total Fonctionnel	807 772	733 230
Renouvellement Accidentel		
Réseaux		183 772
Unités Techniques		258 219
Total Accidentel		441 991
Total Général	2 642 615	3 198 036

3. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT PUGET SUR ARGENS



La commune de PUGET sur Argens a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement a été initié le 1^{er} avril 2017 et prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Les renouvellements des divers ouvrages collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement patrimonial, fonctionnel et accidentel) sont assurés par le contrat de DSP.

L'avenant 1, signé en 2020, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2021, prend en compte :

- L'intégration des équipements du diagnostic permanent

AR Prefecture
3.0. L'essentiel 2021

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

**Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les
8 218 habitants de Puget sur Argens.**

Le service est doté de 8 postes de relèvement, de 64,4 kms de réseaux Eaux Usées et de 1 949 Branchements.
Les effluents sont traités sur la station d'épuration de :

- Le Reyran

Début du contrat : 01/04/2017
Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ♦ Linéaire de réseau curé : 4 363 ml
- ♦ Nombre d'obstructions sur réseau : 16
- ♦ Nombre d'obstructions sur branchements : 11
- ♦ Taux d'obstruction :
 - Réseau / km de réseau : 0,24
 - Branchements / 1000 brts : 5,64

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE



Les chiffres du service

- ♦ 3 382 clients
- ♦ 679 537 m³ d'assiette

M 3 Traités du Puget au Reyran:

- ♦ Reyran : 804 293 m³
- ♦ Total en m³ traités au Reyran: 8 207 650 m³

Quantité de boues évacuées :

- ♦ Reyran : 6 227 Tonnes
- ♦ Evolution N/N-1: +10,46 %

Votre contact

- ♦ Directeur TERRITOIRE : Louis PEROT

AR Prefecture 3.1. Les Indicateurs Réglementaires 2021

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[D201.0]	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	8 218
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Délegataire	2,08 Euro/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Délegataire (2)	105
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P207.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	4
[P207.0]	Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	463,62 €
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Délegataire	0 u/1000 habitants
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Délegataire	18,62 u/100 km
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,44 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délegataire	0,97 %
[P258.1]	Taux de réclamations	Délegataire	8,63 u/1000 abonnés

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[D301.0]	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	Collectivité	0
[D302.0]	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	Collectivité	A la charge de la collectivité

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

LA GESTION DU PATRIMOINE	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Déléataire	1 949
Nombre de branchements neufs	Déléataire	1
VP.077 Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	64 433 ml
Nombre de postes de relèvement	Déléataire	8
COLLECTE DES EAUX USÉES	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Nombre de désobstructions sur réseau	Déléataire	27
Longueur de canalisation curée	Déléataire	4 363 ml
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Nombre de communes desservies	Déléataire	1
VP.056 Nombre total d'abonnés (clients)	Déléataire	3 382
VP.068 Assiette totale de la redevance	Déléataire	679 537 m ³
- Assiette de la redevance des abonnés du service	Déléataire	679 537 m ³
<i>(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport * la conformité réglementaire des rejets (directive européenne) n'est à présent plus évaluée (voir paragraphe « L'efficacité du traitement » de ce document).</i>		
LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCÈS À L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Déléataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Déléataire	80 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Déléataire	Oui
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Déléataire	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Déléataire	Oui

L'année 2021 ayant été une année moins pluvieuse que 2020 (+2.24%), les volumes pompés vers la STEP du REYRAN ont augmenté de 10.5%. +76 312m3.

Le PR AIGUEBELLE a vu sa capacité de refoulement augmentée permettant ainsi de pomper plus d'eaux parasites par temps de pluies. Il n'a plus surversé depuis la mise en service de sa nouvelle configuration en avril 2018. Il a surversé 9 fois pour un volume total de 408m3 lors des forts épisodes pluvieux exceptionnels de fin novembre 2019 et début décembre 2019.

Diagnostic – Bassin versant Oasis

Le réseau d'eaux usées du bassin versant Oasis est fortement impacté par l'intrusion d'eaux claires parasites météoriques.

Ces intrusions d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement peuvent avoir plusieurs origines : des branchements incorrects de gouttières ou autres, des raccordements incorrects d'avaloirs ou le défaut d'étanchéité des collecteurs et regards de ce secteur.

Le réseau communal de ce secteur reçoit principalement les effluents des campings de la Route de la Bouverie, en particulier ceux du Parc Oasis Village et de GOELIA.

Ces centres de vacances sont dotés d'un linéaire important de réseaux privés de collecte d'eaux usées suspectées d'être à l'origine de cet apport important d'eaux parasites.

AR Prefecture

083-218801075-20221215-DEI1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Le capteur installé a permis de voir l'impact des eaux parasites générées par cette installation sur le réseau d'assainissement et donc sur la STEP et sur des risques de pollution du milieu naturel. Les différences entre un jour de temps sec (300m3) et un jour de pluies(1500m3) est donc de 1200m3.

Une mise en demeure a été envoyée au Camping OASIS et à GEOLIA de mise à niveau de leurs installations.

Le Camping OASIS a entrepris des travaux de renouvellement sur une partie des installations début 2019. Il a pour objectif de mesurer les débits à l'intérieur de son périmètre afin d'identifier les différents flux.

3.3. Le Patrimoine de la collectivité

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2020 est de :
Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 105

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau 2020

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux : 105

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Valeur si pas de seuil
ICGPR Existence d'un plan des réseaux	10
ICGPR Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5
ICGPR Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15
ICGPR Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15
ICGPR Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	0
ICGPR Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10
ICGPR Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10
ICGPR Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10
ICGPR Localisation des autres interventions	10
ICGPR Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10
ICGPR Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret du 27 janvier 2012.

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2019, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,86%.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la CAVEM et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2ème ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2017	2018	2019	2020	2021
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,29%	0,50%	0,80%	0,86%	1,12%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	56 862	63 426	64 144	64 109	64 433
Longueur renouvelée totale (ml)	812	777	979	179	876

Réseaux et branchements :

Année	2015	2016	2017	2019	2020	2021	Var %
Canalisations							
Longueur total de réseau (en ml)	56 565	56 813	56 862	64 144	64 109	64 433	0,51%
(en ml)	45 510	45 758	45 820	47 449	47 413	47 718	0,64%
Canalisation en refoulement (en ml)	10 917	11 055	11 055	16 878	16 696	16 715	0,11%
Branchements							
Nombre de branchements	1 865	1 872	1 884	1 919	1 948	1 949	0,05%
Ouvrages Annexes							
Nombre de regards	1 244	1 249	1 261	1 304	1 373	1 443	5,10%
Nombre de déversoirs d'orage	2	2	2	2	2	2	0,00%

Programme de renouvellement contractuel

CanalisationsProgramme de travaux réalisés2021
ASSAINISSEMENT

Emplacement des travaux	Canalisations						Branchts	Regards	Montants réalisés Euros
	Longueur et diamètre								
	150	200 PVC	250 PVC	300 PVC					
17-PUGET BRANCHEMENTS EU							2		5 547,99
21-PUGET BVD DU COMMERCE TR3				267			9	6	161 407,37
17-PUGET TAMPONS EU								3	3 579,97
Total	0	0	0	267	0	0	11	9	170 535,33

RENOUVELLEMENT PREVISIONNEL CONTRACTUEL 2021

LISTE DES MATERIELS A RENOUELER	VALEUR de REFERENCE	2021
PR Belles Terres		
<i>Groupe électrogène</i>		
Batteries de démarrage	291 €	291 €
PR Flandine		
<i>TGBT</i>		
Boitier de permutation	696 €	696 €
<i>Elément de pompage pour PR</i>		
Pompe N°1	791 €	791 €
Pompe N°2	791 €	791 €
<i>Hydraulique PR</i>		
Robinetterie	2 393 €	2 393 €
Barre de guidage & pattes sup. & chaines levage	647 €	647 €
PR Oasis		
<i>Télétransmission</i>		
Télétransmetteur	1 600 €	1 600 €
PR Tuilière		
<i>Télétransmission</i>		
Télétransmetteur	1 640 €	1 640 €
TOTAL	8 849 €	8 849 €

4. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT ROQUEBRUNE SUR ARGENS



La commune de ROQUEBRUNE sur Argens a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement a été initié le 10 janvier 2005 et prendra fin le 31 décembre 2024.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées mais également le contrôle que l'assainissement non collectif.

Ce contrat à fait l'objet de 3 avenants portant sur :

- Prise en compte du passage en biologique de la STEP de la Gaillarde.
Intégration dans le périmètre d'affermage de 19.9 km de nouveaux collecteurs, et d'une nouvelle filière de traitement des boues, une filière de traitement de l'air (avenant n° 1 - avril 2010)
- Prise en charge par le Délégué des travaux d'extension et de mise aux normes de la station d'épuration des Planets.
Révision de la rémunération du délégataire et de sa formule d'indexation pour tenir compte de l'investissement et des nouvelles conditions d'exploitation.
Prolongation de la durée du contrat (avenant n°2 – juillet 2011)
- Le transfert de compétence à la CAVEM (avenant n°3 – janvier 2013)

4.0. L'essentiel de l'année 2021

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 14 815 habitants de Roquebrune sur Argens.

Le service est doté de **32** postes de relèvement, de **204** kms de réseaux Eaux Usées et de **6 219** Branchements.

Les effluents sont traités sur les stations d'épuration de :

- La Gaillarde 32 400 eq
- Les Planets 21 000 eq
- TOTAL : 53 400 eq

Début du contrat : 01/01/2005

Fin du contrat : 31/12/2024

Continuité du service :

- ◆ Linéaire de réseau curé 19 219 ml
- ◆ Nombre d'obstructions sur réseau : 39
- ◆ Nombre d'obstructions sur branchements : 37

◆ Taux d'obstruction :

- Réseau / km de réseau : 0,2
- Branchements / 1000 brts : 5,9



Les chiffres du service

- ◆ 9 330 clients (+1,32 % de variation par rapport à 2020)
- ◆ 1 573 493 m³ d'assiette redevance (+8,8 % de variation par rapport à 2020)

M 3 Traités :

- ◆ La Gaillarde : 519 339 m³
- ◆ Les Planets : 774 357 m³
- ◆ PR Vaudois vers le Reyran : 257 793 m³
- ◆ Total volumes traités : 1 293 696 m³

Quantité de boues évacuées :

- ◆ La Gaillarde : 466 Tonnes
- ◆ Les Planets : 933 Tonnes

Votre contact

- ◆ Directeur TERRITOIRE : Louis PEROT

4.1. Les Indicateurs Réglementaires 2021

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[D201.0] Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	14 815
[D203.0] Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Délégataire	329,1 t MS
[D204.0] Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Délégataire	3,91 Euro/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[P202.2] Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Délégataire (2)	95
[P203.3] Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3] Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3] Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P206.3] Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Délégataire	100 %
[P207.0] Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	10
[P207.0] Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	1 808,88 €
[P251.1] Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Délégataire	0 u/1000 habitants
[P252.2] Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Délégataire	13,25 u/100 km
[P253.2] Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,21 %
[P254.3] Conformité des performances des équipements d'épuration	Délégataire	100 %
[P255.3] Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2] Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0] Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	0,24 %
[P258.1] Taux de réclamations	Délégataire	9,11 u/1000 abonnés

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[D302.0] Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	Collectivité	A la charge de la collectivité

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)*	Délégataire	100,0 %
LA GESTION DU PATRIMOINE	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	6 219
Nombre de branchements neufs	Délégataire	9
VP.077 Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	203 800 ml
Nombre de postes de relèvement	Délégataire	32
Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	2
Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	53 400 EH
COLLECTE DES EAUX USÉES	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	76
Longueur de canalisation curée	Délégataire	19 219 ml
LA DÉPOLLUTION	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
VP.176 Volume arrivant (collecté)	Délégataire	1 249 272 m ³
Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Délégataire	729 kg/j
Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	12 156 EH
Volume traité	Délégataire	1 293 696 m ³
L'ÉVACUATION DES SOUS-PRODUITS	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	3,9 t
Masse de sables évacués	Délégataire	0,0 t
Volume de graisses évacuées	Délégataire	0 m ³
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Nombre de communes desservies	Délégataire	1
VP.056 Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	9 330
- Nombre d'abonnés du service	Délégataire	9 330
VP.068 Assiette totale de la redevance	Délégataire	1 573 493 m ³
- Assiette de la redevance des abonnés du service	Délégataire	1 573 493 m ³

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport
* la conformité réglementaire des rejets (directive européenne) n'est à présent plus évaluée (voir paragraphe « L'efficacité du traitement » de ce document).

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCÈS A L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	80 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Non
Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Oui
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

4.3.1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement**Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2021 est de :

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 95

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau 2021

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Valeur si pas de seuil
ICGPR Existence d'un plan des réseaux	10
ICGPR Mise a jour annuelle du plan des réseaux	5
ICGPR Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15
ICGPR Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15
ICGPR Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	0
ICGPR Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10
ICGPR Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10
ICGPR Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10
ICGPR Localisation des autres interventions	10
ICGPR Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	0
ICGPR Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10
Total:	95

Pour l'année 2020, l'indice d'avancement de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées [P202.2] est de 95 points sur un barème de 120.

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exige par le décret du 27 janvier 2012.

Pour l'année 2021 le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,21 %.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la CAVEM et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2eme ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2017	2018	2019	2020	2021
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,18%	0,24%	0,23%	0,20%	0,21%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	201 375	201 679	202 673	203 129	203 800
Longueur renouvelée totale (ml)	477	621	389	342	344

Réseaux et branchements :

Année	2015	2016	2017	2019	2020	2021	Var %
Canalisations							
Longueur total de réseau (en ml)	201 275	201 535	201 375	202 673	203 129	203 800	0,33%
Canalisation gravitaires (en ml)	179 776	180 025	179 920	181 223	181 679	182 309	0,35%
Canalisation en refoulement (en ml)	21 499	21 510	21 455	21 450	21 450	21 491	0,19%
Branchements							
Nombre de branchements	6 032	6 050	6 077	6 194	6 210	6 219	0,14%
Ouvrages Annexes							
Nombre de regards	5 008	5 023	5 031	5 095	5 113	5 250	2,68%
Nombre de déversoirs d'orage	4	4	4	4	4	4	0,00%

Pour mémoire :

Ce contrat de DSP ne prend pas en charge de programme contractuel d'investissements.

Seuls sont pris en compte les renouvellements.

Canalisations

Programme de travaux réalisés 2021

ASSAINISSEMENT ROQUEBRUNE 2021

Emploiment des travaux	Canalisations						Branchés	Regards	Montants réalisés Euros	
	Longueur et diamètre									
	83	76	200 Aoler	200 Pvc	260 Fonte	300 Pvc				
Branchements Eaux usées divers							4		11 522,04	
21-ROQ ALLEE DES JACINTHES				181			8	8	92 955,86	
21-ROQ RUE OTTAVIANI		Chemisage		55			7	3	20 538,86	
21-ROQ AV DU NID AU SOLEIL			78	30			2	1	61 991,70	
Tampons								11	12 208,03	
Total lots	0	0	78	266	0	0	21	23	188 218,48	
	Total : 344 m									

ASSAINISSEMENT

ROQUEBRUNE

MONTANT REALISE

Travaux programme 2021

		Total
Réseau	199 216 €	199 216 €
Accidentel réseau	- €	

		Total
Unités techniques	371 377 €	412 385 €
Accidentel U.T	41 009 €	

		Total
Total patrimonial	570 593 €	611 602 €
Total accidentel	41 009 €	

Total général

611 602 €

5. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT LES ADRETS DE L'ESTEREL



La commune Les Adrets de l'Estérel a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement a été initié le 1^{er} janvier 2018 et prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Les renouvellements des divers ouvrages collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement fonctionnel et accidentel) sont assurés par le contrat de DSP.

5.0. L'essentiel de l'année 2021

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 2 839 habitants des Adrets de l'Estérel.

Le service est doté de **1** poste de relèvement, de **11** kms de réseaux Eaux Usées et de **573** Branchements.

Les effluents sont traités sur la station d'épuration de :

- Pré Vert
- Eglise

Début du contrat : 01/01/2018

Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ◆ Linéaire de réseau curé : **1 288** ml
- ◆ Nombre d'obstructions sur réseau : **9**
- ◆ Nombre d'obstructions sur branchements : **3**
- ◆ Taux d'obstruction :
 - Réseau / km de réseau : **0,85**
 - Branchements / 1000 brts : **5,24**



Les chiffres du service

- ◆ **589** clients
- ◆ **89 995** m³ d'assiette

M 3 Traités des Adrets de l'Estérel :

- ◆ **83 772** m³

Quantité de boues évacuées :

- ◆ **0** Tonnes

Votre contact

- ◆ Directeur TERRITOIRE : Louis PEROT

5.1. Les Indicateurs Réglementaires 2021

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[D201.0] Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	2 839
[D203.0] Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Déléataire	0 t MS
[D204.0] Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Déléataire	1,88 Euro/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[P202.2] Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Déléataire (2)	95
[P203.3] Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3] Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3] Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P206.3] Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Déléataire	100 %
[P207.0] Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	2
[P207.0] Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	468,35 €
[P251.1] Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Déléataire	0 u/1000 habitants
[P252.2] Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Déléataire	27,55 u/100 km
[P254.3] Conformité des performances des équipements d'épuration	Déléataire	100 %
[P255.3] Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2] Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0] Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Déléataire	1,33 %
[P258.1] Taux de réclamations	Déléataire	12,67 u/1000 abonnés

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

5.2. Données complémentaires

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE

Reçu le 22/12/2022

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)*	Délégataire	100,0 %
LA GESTION DU PATRIMOINE	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	573
Nombre de branchements neufs	Délégataire	1
VP.077 Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	10 894 ml
Nombre de postes de relèvement	Délégataire	1
Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	1
Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	1 100 EH
COLLECTE DES EAUX USEES	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	12
Longueur de canalisation curée	Délégataire	1 288 ml
LA DEPOLLUTION	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Volume arrivant (collecté)	Délégataire	83 772 m ³
VP.176 Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Délégataire	44 kg/j
Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	738 EH
Volume traité	Délégataire	83 772 m ³
L'EVACUATION DES SOUS-PRODUITS	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	1,8 t
Masse de sables évacués	Délégataire	0 t
Volume de graisses évacuées	Délégataire	0 m ³
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Nombre de communes desservies	Délégataire	1
VP.056 Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	589
- Nombre d'abonnés du service	Délégataire	589
VP.068 Assiette totale de la redevance	Délégataire	89 995 m ³
- Assiette de la redevance des abonnés du service	Délégataire	89 995 m ³
LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCÈS A L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	80 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	oui
Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	oui
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

* la conformité réglementaire des rejets (directive européenne) n'est à présent plus évaluée (voir paragraphe « L'efficacité du traitement » de ce document).

4. 3. 1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2021 est de :

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 95

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau 2021

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	0
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
VP262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
Total:		120	95

Pour l'année 2021, l'indice d'avancement de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées [P202.2] est de 95 points sur un barème de 120.

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exige par le décret du 27 janvier 2012.

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE

Reçu le 22/12/2022

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le



ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

Pour l'année 2021, le taux moyen de renouvellement des réseaux **[P253.2]** est de 0,00 %.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2eme ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2017	2018	2019	2020	2021
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	8 000	11 001	10 934	10 928	10 894
Longueur renouvelée totale (ml)	0	0	0	0	0

Réseaux et branchements :

	2018	2019	2020	2021	Var %
Longueur total de réseau (en ml)	11001	10 934	10 928	10 894	-0,31%
Canalisation gravitaires (en ml)	10692	10 625	10 619	10 584	-0,33%
Canalisation en refoulement (en ml)	309	309	309	310	0,32%
Nombre de branchements	569	570	572	573	0,17%
Nombre de regards					
Nombre de déversoirs d'orage	1	1	1	1	0,00%

Opérations non terminées :

Liaison entre la STEP de l'Eglise et la STEP de Pré Vert.

La commune a attribué un marché de travaux pour la réalisation d'un réseau de collecte gravitaire, 3 postes de refoulement, et des canalisations de refoulement.

A ce jour Estérel Côte d'Azur Agglomération s'emploie à collecter les autorisations de passage nécessaires à la réalisation des travaux.

Les études en cours

Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement : en cours d'élaboration.

7. LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT PAR COMMUNE

7.1. Le prix de l'eau pour la DSP de FREJUS & St RAPHAEL

		01/01/2021				01/01/2022					
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,2408	20,4816	5,50%	21,61	10,6093	21,22	5,50%	22,39	3,60%	
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,1717	10,3020	5,50%	10,87	0,1779	10,67	5,50%	11,26	3,61%	
- Consommation (CMESE) Tr2	60	0,5535	33,2100	5,50%	35,04	0,5734	34,40	5,50%	36,30	3,60%	
Production d'eau	120	0,73	87,6000	5,50%	92,42	0,73	87,60	5,50%	92,42	0,00%	
Redevance communauté d'agglomération	120	0,2	24,0000	5,50%	25,32	0,2	24,00	5,50%	25,32	0,00%	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,5397	25,0794	10,00%	27,59	13,0971	26,19	10,00%	28,81	4,45%	
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,3985	23,9100	10,00%	26,30	0,4162	24,97	10,00%	27,47	4,44%	
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,2967	77,8020	10,00%	85,58	1,3544	81,26	10,00%	89,39	4,45%	
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,54	64,8000	10,00%	71,28	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,00%	
ORGANISMES PUBLICS											
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,00%	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,16	19,20	10,00%	21,12	6,67%	
Prix du m³		3,76				3,84					
Total TTC					451,25				461,20	2,21%	

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT POUR LA DSP FREJUS / St RAPHAEL

		01/01/2021				01/01/2022				Evoluti on
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,5397	25,08	10,00%	27,59	13,0971	26,19	10,00%	28,81	4,45%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,3985	23,91	10,00%	26,30	0,4162	24,97	10,00%	27,47	4,44%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,2967	77,80	10,00%	85,58	1,3544	81,26	10,00%	89,39	4,45%
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,16	19,20	10,00%	21,12	6,67%
Prix du m³		1,92				1,98				
Total TTC					230,55				238,07	3,26%

7.2. Le prix de l'eau pour la DSP de PUGET SUR ARGENS

	m ³	01/01/2021				01/01/2022				Evolution		
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC			
DISTRIBUTION DE L'EAU												
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,0041	20,01	5,50%	21,11	10,4366	20,8732	5,50%	22,02	4,32%		
Consommation (CMESE)	120	0,4596	55,15	5,50%	58,19	0,4795	57,54	5,50%	60,70	4,33%		
Surtaxe distribution tranche 1	60	0,19	11,40	5,50%	12,03	0,19	11,4	5,50%	12,03	0,00%		
Surtaxe distribution tranche 2	60	0,4599	27,59	5,50%	29,11	0,4599	27,594	5,50%	29,11	0,00%		
Surtaxe production	120	0,6609	79,31	5,50%	83,67	0,6609	79,308	5,50%	83,67	0,00%		
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES												
Abonnement annuel (CMESE)	2	11,3755	22,75	10,00%	25,03	11,9579	23,9158	10,00%	26,31	5,12%		
Consommation (CMESE)	120	0,5371	64,45	10,00%	70,90	0,5646	67,752	10,00%	74,53	5,12%		
Surtaxe tranche 1	60	0,59	35,40	10,00%	38,94	0,59	35,4	10,00%	38,94	0,00%		
Surtaxe tranche 2	60	1,3283	79,70	10,00%	87,67	1,3283	79,698	10,00%	87,67	0,00%		
ORGANISMES PUBLICS												
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,00%		
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,16	19,2	10,00%	21,12	6,67%		
Prix du m³		4,02				4,10						
Total TTC						481,88					491,54	2,01%

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT POUR LA DSP PUGET SUR ARGENS

	PUGET SUR ARGENS Facture comparée aux 1er janvier 2021 et 2022 <i>pour une consommation annuelle de 120 m³</i>									
	m ³	01/01/2021				01/01/2022				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	11,3755	22,75	10,00%	25,03	11,9579	23,9158	10,00%	26,31	5,12%
Consommation (CMESE)	120	0,5371	64,45	10,00%	70,90	0,5646	67,752	10,00%	74,53	5,12%
Surtaxe tranche 1	60	0,59	35,40	10,00%	38,94	0,59	35,4	10,00%	38,94	0,00%
Surtaxe tranche 2	60	1,3283	79,70	10,00%	87,67	1,3283	79,698	10,00%	87,67	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,16	19,2	10,00%	21,12	6,67%
Prix du m³		2,02				2,07				
Total TTC					242,33				248,56	2,57%

7.3. Le prix de l'eau pour la DSP de ROQUEBRUNE SUR ARGENS



ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2021 et 2022

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2021				01/01/2022					
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution	
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (CMESE)	2	9,75	19,5	5,50%	20,57	9,75	19,5	5,50%	20,57	0,00%	
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,1605	9,63	5,50%	10,16	0,1605	9,63	5,50%	10,16	0,00%	
- Consommation (CMESE) Tr2	60	0,524	31,44	5,50%	33,17	0,524	31,44	5,50%	33,17	0,00%	
Redevance achat d'eau	120	0,73	87,6	5,50%	92,42	0,73	87,6	5,50%	92,42	0,00%	
Redevance investissement	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,2	24	5,50%	25,32	0,00%	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2	21,7785	43,557	10,00%	47,91	22,8872	45,7744	10,00%	50,35	5,09%	
Consommation (CMESE)	120	1,7041	204,492	10,00%	224,94	1,8054	216,648	10,00%	238,31	5,94%	
Consommation (Part Communale)	120	1,21	145,2	10,00%	159,72	1,21	145,2	10,00%	159,72	0,00%	
ORGANISMES PUBLICS											
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,00%	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18	10,00%	19,80	0,16	19,2	10,00%	21,12	6,67%	
Prix du m³		5,58				5,72					
Total TTC						669,46	686,59				2,56%

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT POUR LA DSP ROQUEBRUNE SUR ARGENS



ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Facture comparée aux 1er janvier 2021 et 2022

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2021				01/01/2022				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	21,7785	43,557	10,00%	47,91	22,8872	45,7744	10,00%	50,35	5,09%
Consommation (CMESE)	120	1,7041	204,492	10,00%	224,94	1,8054	216,648	10,00%	238,31	5,94%
Consommation (Part Communale)	120	1,21	145,2	10,00%	159,72	1,21	145,2	10,00%	159,72	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18	10,00%	19,80	0,16	19,2	10,00%	21,12	6,67%
Prix du m³		3,77				3,91				
Total TTC					452,37				469,50	3,79%

7.4. Le prix de l'eau et de l'assainissement pour les ADRETS DE L'ESTEREL



LES ADRETS DE L'ESTEREL

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2021 et 2022*pour une consommation annuelle de 120 m³*

	m ³	01/01/2021				01/01/2022				Evolution	
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC		
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,2195	20,439	5,50%	21,56	10,7107	21,4214	5,50%	22,60	4,81%	
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,3823	45,876	5,50%	48,40	0,4006	48,072	5,50%	50,72	4,79%	
Production (Part communale)	120	0,5359	64,308	5,50%	67,84	0,5359	64,308	5,50%	67,84	0,00%	
Distribution (Part communale)	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,2	24	5,50%	25,32	0,00%	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,7961	21,5922	10,00%	23,75	11,1951	22,3902	10,00%	24,63	3,70%	
Abonnement annuel (Collectivité)	2	10,00	20	10,00%	22,00	10,00	20,00	10,00%	22,00	0,00%	
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,6919	83,028	10,00%	91,33	0,7174	86,088	10,00%	94,70	3,69%	
Consommation (Part Communale)	120	0,4815	57,78	10,00%	63,56	0,4815	57,78	10,00%	63,56	0,00%	
ORGANISMES PUBLICS											
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,00%	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18	10,00%	19,80	0,16	19,2	10,00%	21,12	6,67%	
Prix du m³		3,49				3,57					
Total TTC						419,02				427,93	2,13%

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT POUR LA REGIE DIRECTE DES ADRETS DE L'ESTEREL



LES ADRETS DE L'ESTEREL

Facture comparée aux 1er janvier 2021 et 2022

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2021				01/01/2022				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,7961	21,59	10,00%	23,75	11,1951	22,3902	10,00%	24,63	3,70%
Abonnement annuel (Collectivité)	2	10,00	20,00	10,00%	22,00	10,00	20,00	10,00%	22,00	0,00%
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,6919	83,03	10,00%	91,33	0,7174	86,088	10,00%	94,70	3,69%
Consommation (Part Communale)	120	0,4815	57,78	10,00%	63,56	0,4815	57,78	10,00%	63,56	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,16	19,2	10,00%	21,12	6,67%
Prix du m³		1,84				1,88				
Total TTC					220,44				226,00	2,52%

7.5. Le prix de l'eau pour le quartier du TRAYAS sur St RAPHAEL

		01/01/2021				01/01/2022				Evolution
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (Lyonnaise)	2	15,00	30,00	5,50%	31,65	15,00	30,00	5,50%	31,65	0,00%
- Consommation (Lyonnaise) Tr1	60	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,00%
- Consommation (Lyonnaise) Tr2	60	1,49	89,40	5,50%	94,317	1,49	89,40	5,50%	94,317	0,00%
Préservation ressources en eau (Agence de L'Eau)	120	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,5397	25,08	10,00%	27,59	13,0971	26,19	10,00%	28,81	4,45%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,3985	23,91	10,00%	26,30	0,4162	24,97	10,00%	27,47	4,44%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,2967	77,80	10,00%	85,58	1,3544	81,26	10,00%	89,39	4,45%
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,00%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,16	19,20	10,00%	21,12	6,67%
Prix du m³		3,85				3,91				
Total TTC					461,60				469,12	1,63%

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT POUR LA REGIE DIRECTE DU QUARTIER DU TRAYAS / St RAPHAEL

	TRAYAS										
	Facture comparée aux 1er janvier 2021 et 2022 pour une consommation annuelle de 120 m ³										
	m ³	01/01/2021				01/01/2022				Evolution	
Prix unitaire		Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC			
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,5397	25,08	10,00%	27,59	13,0971	26,19	10,00%	28,81	4,45%	
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,3985	23,91	10,00%	26,30	0,4162	24,97	10,00%	27,47	4,44%	
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,2967	77,80	10,00%	85,58	1,3544	81,26	10,00%	89,39	4,45%	
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,00%	
ORGANISMES PUBLICS											
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,16	19,20	10,00%	21,12	6,67%	
Prix du m ³	1,92				1,98						
Total TTC					230,55					238,07	3,26%

7.6. Comparaison des différents prix de l'Assainissement

083-2187007
Reçu le 22/12/2022

CAVEM

Commune	Type de gestion	Prix du m3 en 2021	Prix du m3 en 2022	Variations
FREJUS / St RAPHAEL	DSP VEOLIA	1,92 €	1,98 €	3,26%
PUGET SUR ARGENS	DSP VEOLIA	2,02 €	2,07 €	2,57%
ROQUEBRUNE SUR ARGENS	DSP VEOLIA	3,77 €	3,91 €	3,79%
Les Adrets de l'Estérel	DSP VEOLIA	1,84 €	1,88 €	2,52%
St RAPHAEL - Le TRAYAS	REGIE CAVEM	1,92 €	1,98 €	3,26%

Les prix indiqués sont en € TTC et sont les prix pris en compte aux 1^{er} janvier des années 2021 (objet du présent document) et 2022.

8. LES CHIFFRES CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT

8. 1. Les clients des services (DSP et Régies)

8. 1. 1. Nombre de clients et d'habitants et volumes traités / facturés

Répartition des clients au réseau d'assainissement sur le territoire de la CAVEM :



FREJUS		PUGET SUR ARGENS		ROQUEBRUNE SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021

Nombre total de clients	34 671	35 201	3 344	3 382	9 208	9 330	588	589
Variation	+1.53%		+1.14%		+ 1.32 %		+0.17 %	

Nombre de branchements	26 736	26 745	1 948	1 949	6 210	6 219	572	573
Variation	+ 0.03 %		+ 0.05 %		+ 0.14 %		+0.17 %	

M³ traités*¹	8 591 384	8 973 042	727 621	804 293	1 391 272	1 551 489	74 668	83 772
Variation	+4.44 %		+10.54 %		+11.52 %		+10.87%	

M³ facturés	7 403 192	7 325 031	634 451	679 537	1 446 255	1 573 493	86 082	89 995
Variation	-1.06 %		+7.11 %		+8.80%		+4.35%	

*¹ : Les volumes traités sont en hausse , la pluviométrie ayant légèrement augmentée en 2021.

Les m3 assujettis à l'assainissement suivent les consommations d'eau potable et sont en hausse.

8. 1. 2. La performance et l'efficacité opérationnelle

L'avancement des politiques d'assainissement collectif est mesuré par le taux de desserte.

Le taux de desserte est le nombre d'abonnés (clients) desservis – au sens où le réseau existe devant l'immeuble - rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif (art. R 2224-6 du CGCT). Le nombre d'abonnés (clients) desservis ou abonnés sur le périmètre du service figure au tableau suivant, permettant à la collectivité de calculer ce taux.

$$\text{Taux de raccordement} = \frac{\text{Nb de clients raccordés}}{\text{Nb de clients raccordés} + \text{Nb de clients raccordables}}$$

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le



ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

FREJUS		PUGET SUR ARGENS		ROQUEBRUNE SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021

Nombre d'abonnés (clients) desservis sur le périmètre du service = « <u>taux de raccordement</u> »	34 671	35 201	3 344	3 382	9 208	9 330	588	589
Variation	+1.53%		+ 1.14%		+ 1.32 %		+0.17 %	

On peut constater une sensible augmentation du taux de raccordement s'expliquant par :

- l'obligation qui est faite aux propriétaires de biens immobilier de se raccorder aux réseaux d'assainissement quand ces derniers sont proches de leurs habitations (suppression progressive des assainissements non collectif de type fosse septique)
- mais également par l'urbanisation croissante sur les différentes communes.

8.2. La collecte des eaux usées

Dans le tableau ci-dessous sont indiquées les données techniques concernant les réseaux d'assainissement avec plus spécifiquement les données concernant l'entretien de ces canalisations.

Force est de constater que globalement les linéaires de canalisations augmentent d'une part mais que le nombre d'interventions de désobstruction baisse.

FREJUS St RAPHAEL		PUGET SUR ARGENS		ROQUEBRUNE SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021

Longueur totale du réseau (ml)	397 793	399 997	64 109	64 433	203 129	203 800	10 928	10 894
Variation	+ 0.55 %		+0.51 %		0.33 %		-0.31 %	

Canalisations gravitaires (ml)	352 707	354 648	47 413	47 718	180 679	182 309	10 619	10 584
Variation	0.55 %		+0.64 %		+0.35 %		-0.31 %	

Canalisations en refoulements (ml)	45 086	45 349	16 696	16 715	21 450	21 491	309	310
Variation	+0.58 %		+0.11 %		0.19 %		0.32 %	

Nombre de branchements	26739	26 745	1 948	1949	6 210	6 219	572	573
Variation	+ 0.03 %		+0.05 %		+ 0.14 %		+0.17 %	

Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage (par 100 km)	7.29	7.25	18.72	18.62	13.29	13.25	27.45	27.55
Variation	-0.55 %		-0.5 %		-0.03 %		+0.36 %	

Longueur de canalisations curées (ml)	45 590	52 233	4 785	4 363	15 543	19 219	1 121	1288
Variation	+14.6 %		-8.81 %		19.13 %		14.90 %	
% par rapport au linéaire de réseau gravitaire	14.73 %		9.14 %		10.54 %		12.16 %	

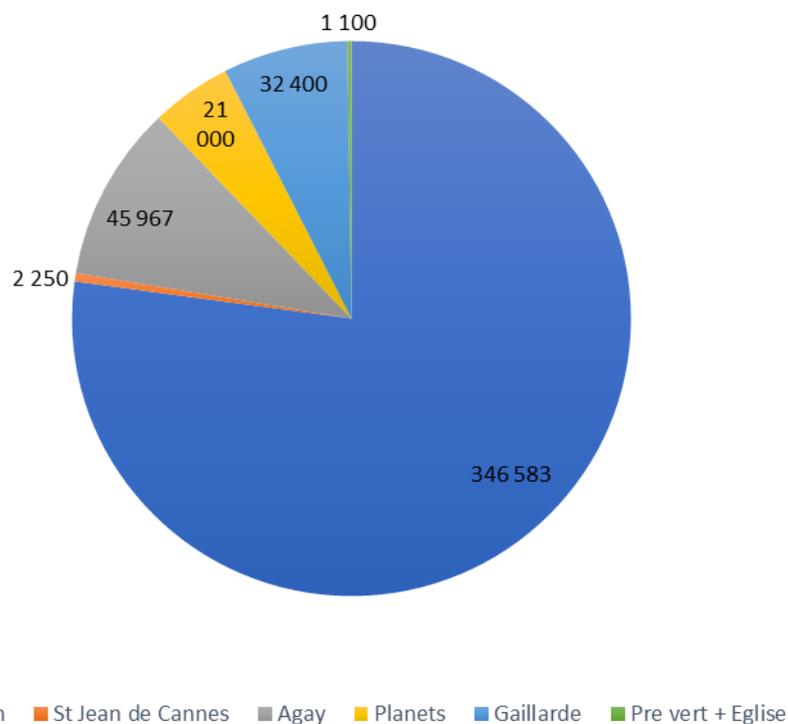
Nombre de désobstructions sur réseau	258	277	41	27	36	76	9	12
Variation	+7.4 %		-34.1 %		111.1 %		+33.3 %	

La CAVEM possède sur son territoire pas moins de 7 Stations d'EPurations (dite STEP).

Dans le tableau ci-dessous sont reprises sommairement quelques données factuelles :

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a trois DSP bien distinctes)				DSP VEOLIA	
Station d'épuration	1 -Fréjus Reyran 2 -St Jean de Cannes	3 -Agay	(Rejet vers Fréjus Reyran)	4 - Planets (Centre village) 5 - Gaillarde (Les Issambres) (+ une partie vers Frejus Reyran)	8 - Pré Vert (en bas du village) 9 - Eglise (centre ville)	Miramar (gérée par Théoule sur Mer)
Volumes traités	8 873 042 m ³		804 293 m ³ (traités au Reyran)	1 551 489 m ³ (dont 257 793 m ³ traités au Reyran)	83 772 m ³	NC

Capacité de traitement des STEP de la CAVEM (en EH)



AR Prefecture

083-218301075-
Reçu le 22/12/2022

Communes
20221215-DEI151220
Données

2230-DE
FREJUS

St RAPHAEL

ROQUEBRUN
SUR ARGENS

LES ADRETS DE L'ESTEREL

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le



ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

Communes	FREJUS		St RAPHAEL	ROQUEBRUN SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
STEP	REYRAN	St JEAN DE CANNES	AGAY	PLANETS	GAILLARDE	PRE VERT	EGLISE
Volumes traités m3	8 207 650m ³ Dont : 804 293 m ³ de Puget/Argens et 257 793 m ³ de Roquebrune	60 121	705 271	774 357	519 339	83 772	
Capacité de traitement : en Equivalents Habitants (EH)	346 587 EH	2 250 EH	45 967 EH	21 000 EH	32 400 EH	1 100 EH	

Capacité hydraulique	46 573 m ³ /j	500 m ³ /j	6 968 m ³ /j	6 300 m ³ /j	4 100 m ³ /j	200 m ³ /j	non renseigné
Vol. moyen entrant m3/j Variation 2020/2021	23 559 m ³ /j 8,43%	165 m ³ /j -2,40%	1889 m ³ /j 15,00%	2038 m3/j 6%	1382 m3/j 17%	229 m ³ /j 12,10%	non renseigné
Capacité épuratoire en DBO5 Charge moyenne DBO5 entrante (kg/i)	20 795 kg/j 4135 kg/j	135 kg/j 29,1 kg/j	2 758 kg/j 328 kg/j	1 260 kg/j 431 kg/j	1 944 kg/j 297,4kg/j	65 kg/j 36 kg/j	non renseigné

Communes	FREJUS		St RAPHAEL	ROQUEBRUN SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
Données	REYRAN	St JEAN DE CANNES	AGAY	PLANETS	GAILLARDE	PRE VERT	EGLISE
Boues :	1555,5t MS	<i>Les boues sont évacuées vers la STEP du Frejan (167m3)</i>	169,4 t MS	183,2 t MS	145,9 t MS	stockée en géotube	non renseigné
Volumes évacués (tonne matière sèche) Conf. filière	100%		100%	100%	100%		
Autres produits :							
Refus dégrillages	193,6 t	non concerné	2,0 t	2,3 t	1,6 t		
Sables	11 t	9,5 t	0 t	0 t	0 t		
Graisses	non concerné	19m3	non concerné	non concerné	non concerné	Non renseigné	non renseigné

Conformité des performance des équipements d'épuration	100%	100%	100%	100%	100%	100%	non renseigné
Conformité réglementaire des rejets :							
Directive Européenne	100%	100%	100%	100%	100%	100%	non renseigné
Préfectorale	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
Conformité des équipements	100%	100%	100%	100%	100%		non renseigné
Conformité des rejets d'épuration	100%	100%	100%	100%	100%	100%	non renseigné

	FREJUS	ST RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a trois DSP bien distinctes)				DSP VEOLIA CMESE
Certification « Qualité de services » ISO 9001	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Certification « Qualité environnementale » ISO 14001	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Continuité du service : taux d'obstruction du réseau * ¹	0.36	0.36	0.25	0.19	0.81
Gestion de l'environnement : liaison laboratoire accrédité	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Gestion de l'environnement : taux de conformité rejets STEP	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Gestion de l'environnement : taux de boues évacués en filière pérennisée * ²	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale * ³	105	105	105	95	95
Taux de réclamations écrites pour 1 000 clients	6.5	6.5	8.63	9.11	12.67
Prix du M ³ d'assainissement pour une facture de 120 M ³ au 1 ^{er} /01/2020	1.98 € TTC	1.98 € TTC	2.07 € TTC	3.91 € TTC	1.88 € TTC
Variation du prix du M3 d'assainissement pour une facture de 120 M3 entre le 1 ^{er} /01/2019 et le 1 ^{er} /01/2020	+3.26 %	+3.26 %	+2.57 %	+3.79 %	+2.52 %

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

Existence d'une commission départementale de solidarité Eau : oui

Existence d'une commission consultative des services publics locaux : oui

Existence d'une mesure de satisfaction clientèle : oui, au niveau national et régional

Notes :

*¹ : U/Km = Nombre de désobstructions sur réseau / longueur totale du réseau hors branchement

*² : Les filières suivantes sont considérées comme pérennisées :

- Epanchage avec plan d'épandage
- Incinération si l'installation est dûment autorisée
- Compostage si l'installation est dûment déclarée et autorisée (>10 000 T/an)

*³ : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux et synthèse des opérations réalisées :

Le barème maximum est de 120 points.

Si la valeur n'atteint pas le seuil de 40 points le service ne peut prétendre disposer d'un descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret « pertes en eau » du 2701/2012. Un plan d'action doit alors être initié pour y remédier.

9 – LES TRAVAUX REALISES PAR LA CAVEM EN 2021

Travaux réalisés en 2021 par la Communauté d'Agglomération en assainissement :

Renouvellement :

Renouvellement Patrimonial Délégué : 1831ml

1. Saint Raphaël : 710 ml dont 105ml de chemisage en DN 600
2. Fréjus : 481 ml dont reprise du Refoulement PR Argens sur 405 ml
3. Puget sur Argens : 240 ml Boulevard du Commerce
4. Roquebrune sur Argens : 400 ml

Renouvellement Communauté d'Agglomération : 1950 ml

1. Fréjus : 1100 ml chemisage DN 400 Avenue du 8 mai 1945, reprise de regards dans vallons
2. Puget sur Argens : 830 ml Bd Bazeille, Bd Colonel Dessert, Impasse Marsouins, Rue Gabron
3. Roquebrune sur Argens : travaux réseau EU dans vallons (Val d'esquière, Vallon demoiselles, Blavet)

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE

Reçu le 22/02/2022
2020

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

Intégration du **Quartier du Trayas littoral** au contrat de DSP de Fréjus Saint Raphael au 1^{er} janvier

Travaux neufs :

- Fin des travaux de la STEP PRE VERT aux **Adrets de l'Estérel**
- **Station d'épuration du Reyran :**

Dans le cadre de l'avenant n°9 du contrat de DSP, le Fermier a réalisé les travaux de mise en place d'un système centralisé pour la détection et l'extinction automatique d'incendie dans le local électrique des bâtiments Prétraitements, Tranche 2, Déshydratation, et méthanisation.

Le principe de fonctionnement consiste à la détection automatique de chaleur, de monoxyde de carbone, ou de fumées et à l'extinction par génération d'aérosols.

Actions engagées en 2021 par la Communauté d'Agglomération en assainissement :

Poursuite des études et des travaux concernant :

- Inspections vidéo et test à la fumée en 2021
- Raccordement des usagers de l'assainissement du quartier du Trayas à Saint-Raphaël
- Assainissement collectif du quartier de Palayson à Roquebrune
- Finalisation des travaux du diagnostic permanent Fréjus, Saint Raphaël Puget sur Argens
- REUSE sur la STEP d'Agay : lancement du dossier de consultation des entreprises
- Finalisation du schéma directeur d'assainissement de Puget sur Argens
- Schéma directeur d'assainissement de Roquebrune sur Argens
- Harmonisation des Schémas Directeurs Communaux
- Recherche de substances dangereuses dans les eaux

10. LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE

Reçu le 22/12/2022

10. 1. CARE DSP FREJUS / St RAPHAEL

Le tableau ci-dessous présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la CMESE :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2021
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1921 - COM. D'AGGLOMERATION DE FREJUS-

Assainissement

LIBELLE	2020	2021	Ecart %
PRODUITS	14 192 634	14 651 392	3,23 %
Exploitation du service	8 864 065	9 408 195	
Collectivités et autres organismes publics	4 920 557	5 085 686	
Travaux attribués à titre exclusif	157 585	157 035	
Produits accessoires	250 427	475	
CHARGES	12 729 124	12 850 609	0,95 %
Personnel	1 552 984	1 532 397	
Energie électrique	912 388	948 934	
Produits de traitement	306 915	306 740	
Analyses	88 374	70 036	
Sous-traitance, matières et fournitures	984 286	1 005 370	
Impôts locaux et taxes	71 585	51 852	
Autres dépenses d'exploitation	221 197	27 297	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	73 573	59 279	
<i>engins et véhicules</i>	104 579	74 556	
<i>informatique</i>	153 677	156 142	
<i>assurances</i>	110 198	5 538	
<i>locaux</i>	153 128	155 599	
<i>autres</i>	- 373 962	- 423 815	
Contribution des services centraux et recherche	400 975	484 770	
Collectivités et autres organismes publics	4 920 557	5 085 686	
Charges relatives aux renouvellements	2 675 380	2 746 532	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	1 135 452	1 114 993	
<i>programme contractuel (renouvellements</i>	1 539 928	1 631 539	
Charges relatives aux investissements	533 741	533 741	
<i>programme contractuel (investissements</i>	533 741	533 741	
Charges relatives aux investissements du domaine p	840	0	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux rec	59 904	57 250	
RESULTAT AVANT IMPOT	1 463 510	1 800 783	23,05 %
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	409 784	477 207	
RESULTAT	1 053 725	1 323 576	25,61 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

15/03/2022

Le tableau ci-dessous présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la CMESE :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2021
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1531 - CAVEM PUGET SUR ARGENS

Assainissement

LIBELLE	2020	2021	Ecart %
PRODUITS	1 339 398	1 371 222	2,38 %
Exploitation du service	439 214	450 055	
Collectivités et autres organismes publics	851 706	845 178	
Travaux attribués à titre exclusif	48 479	75 989	
CHARGES	1 265 486	1 328 794	5,0 %
Personnel	70 809	86 109	
Energie électrique	21 458	22 660	
Produits de traitement	2 121	2 640	
Sous-traitance, matières et fournitures	80 243	130 189	
Impôts locaux et taxes	3 708	2 600	
Autres dépenses d'exploitation	12 568	10 986	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	2 780	2 211	
<i>engins et véhicules</i>	5 546	4 441	
<i>informatique</i>	8 016	7 494	
<i>assurances</i>	2 869	3 155	
<i>locaux</i>	9 218	7 751	
<i>autres</i>	- 15 866	- 14 067	
Contribution des services centraux et recherche	20 945	24 447	
Collectivités et autres organismes publics	851 706	845 178	
Charges relatives aux renouvellements	201 094	201 690	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	14 640	14 684	
<i>programme contractuel (renouvellements</i>	186 453	187 006	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux rec	835	2 297	
RESULTAT AVANT IMPOT	73 912	42 428	-42,60 %
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	20 695	11 243	
RESULTAT	53 218	31 185	-41,40 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

15/03/2022

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2021
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1801 - CAVEM - ADRETS DE L'ESTEREL EU

Assainissement

LIBELLE	2020	2021	Ecart %
PRODUITS	182 585	170 699	-6,51 %
Exploitation du service	84 794	84 812	
Collectivités et autres organismes publics	93 732	78 482	
Travaux attribués à titre exclusif	4 059	7 405	
CHARGES	145 753	142 370	-2,32 %
Personnel	17 614	18 773	
Energie électrique	2 034	2 268	
Analyses	226	260	
Sous-traitance, matières et fournitures	14 305	24 635	
Impôts locaux et taxes	716	490	
Autres dépenses d'exploitation	2 482	1 756	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	890	758	
<i>engins et véhicules</i>	1 558	868	
<i>informatique</i>	1 544	1 412	
<i>assurances</i>	554	632	
<i>locaux</i>	1 535	1 496	
<i>autres</i>	- 3 599	- 3 408	
Contribution des services centraux et recherche	4 044	4 607	
Collectivités et autres organismes publics	93 732	78 482	
Charges relatives aux renouvellements	8 519	8 903	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	5 093	5 323	
<i>programme contractuel (renouvellements</i>	3 426	3 581	
Charges relatives aux investissements	1 625	1 625	
<i>programme contractuel (investissements</i>	1 625	1 625	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux rec	457	569	
RESULTAT AVANT IMPOT	36 831	28 329	-23,08 %
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	10 313	7 507	
RESULTAT	26 519	20 822	-21,48 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

15/03/2022

11. LE BUDGET ANNEXE CAVEM CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT

ESTEREL COTE D AZUR AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	6 716 320,56	G	10 188 938,93	G-A	3 472 618,37
	Section d'investissement	B	9 078 664,62	H	9 052 888,43	H-B	-25 776,19

		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	3 710 662,49 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	3 368 415,31 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	19 163 400,49	Q= G+H+I+J	22 952 489,85	=Q-P	3 789 089,36

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		
	Section d'investissement	F	1 557 333,41	L	2 801 370,84		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 557 333,41	= K+L	2 801 370,84		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	6 716 320,56	= G+H+K	13 899 601,42	7 183 280,86	
	Section d'investissement	= B+D+F	14 004 413,34	= H+J+L	11 854 259,27	-2 150 154,07	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	20 720 733,90	= G+H+I+J+K+L	25 753 860,69	5 033 126,79	

12. LE SERVICE AUX ADMINISTRÉS D'ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION

En premier lieu il faut connaitre le mode de gestion de l'assainissement sur sa commune :



AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le



ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202230-DE
Reçu le 22/12/2022

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

Pour FREJUS, PUGET/Argens, ROQUEBRUNE/Argens et St RAPHAËL



A l'agence physique de VEOLIA Eau / CMESE

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux de la VEOLIA Eau / CMESE à l'adresse suivante :

VEOLIA Eau / CMESE

Centre VAR

Secteur Var-Estérel

77 Via Nova

Pôle d'excellence Jean-Louis

BP 9 – 83601 FREJUS CEDEX

Fax : 04 94 53 85 47

Par téléphone à l'agence VEOLIA Eau / CMESE

Par un simple appel téléphonique au Centre Service Clients « VEOLIA Eau » chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 0 969 329 328

Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- **demande de branchement**
- **demande de nouvel abonnement**
- **informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution**
- **état du compte client**
- **prise de rendez-vous avec technicien**
- **demande de résiliation**

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_156-DE

AR Prefecture

083-218391075-20221215-DEL15-2202230-DE
Reçu le 22/12/2022
Sur le site internet de l'agence VEOLIA Eau / CMESE

Les administrés peuvent consulter le site internet de la CMESE sur :

<http://www.veoliaeau.com>



Toutes les informations concernant le raccordement au service et les tarifs en vigueur sur la commune sont disponibles à la demande. Des conseils pratiques relatifs à l'usage de l'eau y sont proposés.

1. La REUT de la STEP d'AGAY

La CAVEM projette de fournir de l'eau traitée pour irriguer le golf de CAP ESTEREL qui se situe à proximité de la Station d'épuration d'AGAY. Le golf est situé à l'intérieur du complexe Pierre et Vacances et est actuellement irrigué à partir d'une eau conventionnellement stockée dans des lacs.

Les enjeux du projet sont de supprimer les apports en eau potable et de compenser les volumes ainsi prélevés par la fourniture d'une eau traitée venant de la Station d'épuration d'AGAY.

2. Le suivi d'exploitation du délégataire

Le Service DSP a mis en place avec le délégataire des réunions mensuelles visant à

- 1) Suivre les demandes des administrés, des collectivités et de la CAVEM
- 2) Suivre l'évolution des contrats en particulier celui des Adrets nouvellement affermé
- 3) Avoir des données de suivis d'exploitation pertinentes :
 - a) Volumes by passés lors des orages
 - b) Informations sur des interventions planifiées ou non programmées
 - c) Accès à la supervision de VEOLIA (données exploitation principale (en cours))
- 4) Obtenir des données supplémentaires (ex : m3 mis en distribution mensuelles, alarmes, courbes de débits, (en cours))

4) PFAC :

Le service DSP a en charge le suivi de la participation financière à l'assainissement collectif de la commune de Fréjus : suivi des dossiers, émission des avis

5) Organisation du Service DSP

Une réunion hebdomadaire a été mise en place avec le Directeur PEI visant à suivre au plus près l'ensemble des dossiers du service y compris ceux liés aux schémas directeurs et contrat de territoire. Le service a établi un plan de fonctionnement et d'investissement 2021 de manière à mettre en place un programme pluriannuel d'améliorations.

6) Les principaux chantiers 2022 sont :

- Renouvellement canalisations Pont du Reyran, Rue des Marsouins, avenue du XVème Corps, Centre Ville, Camping Montourey, refoulement PR Carenage à **Fréjus**
- Renouvellement canalisations avenue Artufel, Armitelle partiellement à **Saint Raphael**
- Renouvellement canalisations Rue Boglio, réseau Mayre centre ville, à **Puget sur Argens**
- Finalisation et mise en service de la STEP PRE VERT aux **Adrets de l'Estérel**
- Maitrise d'œuvre des travaux de réhabilitation des émissaires
- Suivi des schémas directeurs d'assainissement